

Concours

Il bat son plein. On ne sait pas bien si c'est l'envie de resto, ou l'envie de dénoncer Bouchart et sa clique, toujours est-il que certains s'y sont mis avec entrain. Rappel, les trois premiers seront récompensés. Clôture le 08 mai 2009.

En bref

« Cé la merde... »

On ne sait pas bien si c'est la qualité qui est en cause ou si c'est par souci d'économie, mais toujours est-il que certaines écoles manquent depuis plusieurs semaines de papier de toilette, de savon, d'essuie mains....

Dans un cas comme dans l'autre (qualité-prix) nous espérons que Natacha Bouchart, qui prend son travail particulièrement à cœur, n'ira pas jusqu'à essayer un à un les différents produits et modèles présents sur le marché car alors, on pourrait en avoir pour un certain temps.

En attendant...? Eh bien figurez-vous que ces écoles ne disposent plus de papier toilette, de savon et d'essuie-mains. Les enfants doivent donc se torcher avec des mouchoirs en papier (s'ils en ont), se laver à l'eau et s'essuyer sur leur tablier.

On se demande si les parents sont au courant de cette carence, et surtout quel intérêt pour nos enfants ?

Blog du Rusé

Nous vous rappelons que le blog du Rusé est désormais en ligne.

A faire connaître autour de vous.

<http://leruse.fr>

Retour sur le conseil municipal

C'est mercredi dernier que s'est tenu en mairie de Calais le second conseil municipal de l'année relatif notamment au budget.

A l'ordre du jour, de nombreuses délibérations administratives, de culture, de travaux, de personnel, de finances...

Bon nombre d'entre elles n'ont pas amené de débat tout simplement parce qu'elles sont logiques et absolument nécessaires à nos concitoyens. D'autres, par contre, ont fait l'objet de débats, d'oppositions franches, de désaccords profonds.

Ainsi Mme Bouchart et son équipe ont-ils décidé de brader de manière honteuse l'argent du contribuable dans l'achat d'un terrain certes nécessaire à la réalisation d'un parking pour la Cité internationale de la Dentelle mais dont les propriétaires prennent les Calaisiens pour des pigeons. Alors que le rôle d'un élu est de défendre en toute circonstance les intérêts de sa ville, le maire de Calais a décidé de payer sans discuter ! C'est si facile quand l'argent ne vous appartient pas ! Ainsi donc un tout petit terrain de 873 m² vous coûtera-t-il la bagatelle de 280 000 €. Pour la vente des terrains de la zone des Cailloux l'idée fut la même : pourquoi faire rentrer davantage d'argent dans les caisses de la ville quand on peut faire autrement ? Plus l'investisseur sera gros, moins il paiera ! D'autres délibérations amenèrent des questionnements : l'espace Gambetta, promis au développement économique alors que les bâtiments sont très vétustes, amiantés et que le sol est pollué dira notamment Patrick Allemand. Vint enfin la question majeure du Conseil : le budget 2009.

Tour à tour Charles François et

Jacky Henin au nom de l'opposition interpellèrent, s'interrogèrent.

Dans son propos, l'ancien maire de Calais s'est évertué à dénoncer le mensonge permanent de l'équipe en place, a proposé une autre orientation pour ne pas faire souffrir davantage la population calaisienne. Voici de larges extraits de son propos :

« *Que voici une délibération particulièrement attendue par la majorité municipale. Une majorité qui déclarait il y a quelques mois :*

« ...face aux mauvaises surprises qui n'ont cessé de tomber au gré des semaines passées, notamment aux impasses sur le financement des structures para municipales, établir un budget supplémentaire est une prouesse ».

Chacun se souvient d'ailleurs ici d'une ville en quasi faillite, de la nécessité de réaliser un audit au plus vite, des perspectives sombres qui n'ont pas empêché d'ailleurs la suppression du stationnement payant, mesure visant, certes, à honorer un engagement de campagne mais privant par la même occasion la collectivité d'une importante ressource.

*A cet instant précis, il est bon de rappeler que la majorité héritait non pas d'un déficit mais, pour établir le budget supplémentaire 2008, d'un **solde positif** en provenance de l'exercice précédent de, excusez du peu : **5 700 00 €**.*

Mais l'arrivée allait être rude, et les caisses ne tarderaient pas à se vider.

*C'est tellement vrai, que pour la seconde fois en moins d'un an, les chiffres viennent confirmer à la population calaisienne que vous avez beaucoup « crié au loup », **pour rien !!!***

*Vos comptes prévisionnels laissent apparaître un **excédent** prévisionnel disponible de **12 188 517,32 €***

que vous entendez affecter pour 5 279 082,42 € à la couverture des besoins de financement de la section investissement, **il vous restera alors 6 909 434 € soit plus encore que pour l'année 2008.**

Ainsi donc, ce budget primitif que vous n'aviez pas voté, qui était particulièrement désastreux, vous permet de bénéficier de près **de 7 millions d'euros, incroyable mais vrai.**

Ainsi donc, la réalité éclate au grand jour, vous avez privé tout au long de l'année de nombreuses associations calaisiennes de moyens alors que vous les aviez à disposition, vous avez menti à la population, vous avez fait le choix de ne pas renforcer les services sociaux au moment où la crise fait tant de mal.

Ce sont vos choix et vous aurez à les assumer.

(...) A la vitesse où les chiffres démentent vos déclarations, cela va devenir un équilibre particulièrement périlleux.

Concernant votre budget d'investissement, je dirai simplement qu'il est à l'image de ce que vous nous montrez depuis une année.

Beaucoup de paroles et peu de concret, trop d'approximations, décalé par rapport à la réalité.

(...) Aucun travail partenarial n'a été entrepris avec la population et les principaux acteurs concernés.

On peut donc aisément craindre qu'à l'avenir, très vite des inadéquations apparaissent entre les besoins des utilisateurs et les réponses apportées.

(...) Le travail en commun avec la CAC, et l'ensemble des décideurs économiques du Calais, aurait probablement permis également de ne pas dépenser 1 500 000 € pour la rénovation de l'ancien Boulanger.

Pour avoir interrogé en commission des finances, je peux sans crainte du ridicule, affirmer que 25% du montant de votre budget d'investissement 2009 ne verra pas

le jour dans l'exercice à venir.

(...) Votre budget de fonctionnement, presque 99 millions d'euros de dépenses qu'il faut évidemment équilibrer avec autant de recettes.

Afin de présenter un budget à l'équilibre, vous devez, c'est ce qu'il faut dire de suite, faire appel à l'imposition locale pour presque 9% soit un besoin estimé de financement de presque 2 000 000 d'euros.

Un choix particulièrement lourd, dans une période de crise où tout appelle à la prudence, où les familles ont besoin d'être soutenues, protégées.

(...) 300 000 € de dépenses nouvelles au Sygos (syndicat gérant le parking public des 4 B), 500 000 € de subvention à une association intervenant sur les compétences pour laquelle la CAC perçoit la taxe professionnelle, le retour à la ville de l'équipe ANRU pour à minima 200 000€, 1 800 000 € de mise en réserve pour dépenses imprévues, l'affectation de 6 100 000 € à la section d'investissement...

Du côté des pertes de revenus, les pertes dues au stationnement payant et au reversement de l'état devraient s'établir à 750 000 € ce que j'ai toujours avancé !

Depuis trop longtemps vous utilisez la méthode « c'est pas nous, ce sont les autres », c'est trop facile...

Ainsi donc, uniquement sur vos orientations et pour faire plaisir à quelques-uns, pour doubler les compétences de la CAC, par ego, vous avez dépensé plus que les 2 000 000 d'euros que vous vous apprêtez à aller chercher dans la poche du contribuable calaisien.

Un contribuable qui supportera également les augmentations dues au Département et à la Région, et **« cerise sur le gâteau »,** la nouvelle imposition communautaire, soit au total presque 10% d'augmentation.

Ça commence fort, très fort !

Si l'opposition se contentait de critiquer, elle ressemblerait trop vite à ce que vous étiez hier, et ça elle ne le veut pas.

Parce que nous avons Calais et les

En bref

J'aime pô les grévistes !

Natacha Bouchart n'aime pas les grévistes. Pire, elle les prend pour des « voyous ». La preuve ? Jeudi dernier lors de la manif calaisienne une escouade de CRS et de policiers municipaux était positionnée juste derrière la porte d'entrée de la mairie. La princesse aurait-elle eu peur de voir sa forteresse envahie par les vilains manants ?

Grosse colère

Natacha Bouchart a piqué une grosse colère en pleine réunion de chefs de service récemment. La cause de son courroux ? Une lettre envoyée par un service de la mairie et qui faisait apparaître en lieu et place du nom du maire... celui de Jacky Hénin, maire de Calais. Inutile de dire que lorsque la lettre lui est arrivée pour signature (et pour une fois qu'elle signe), le sang de la princesse n'a fait qu'un tour. Encore un coup des cocos !! En fait un copier-coller malheureux qui a valu au directeur général adjoint des services de se prendre un pipot mémorable. Une semaine après les élections, ça la mettait déjà hors d'elle mais un an après... Elle a encore dû penser au complot...

Le dirlo du CCAS aime la déco

Les temps sont durs. Il s'agit de se serrer la ceinture et de ne pas dépenser de manière inconsidérée. Au CCAS on l'a bien compris : il faut faire des économies. Du coup certains services n'ont plus... de cartouches d'encre... Superflu. Ça peut bien attendre un peu. Il y a des choses plus urgentes... Comme... de refaire le bureau du nouveau directeur du CCAS. Vous comprenez, la déco de l'ancien bureau ne lui convenait pas mais alors pas du tout... Il fallait bien faire quelque chose. Un coup de peinture par-ci, un changement de mobilier par-là... montant de la facture : 12 000 €. Eh oui, au CCAS tout le monde n'est pas logé à la même enseigne...

Calaisiens au cœur, nous souhaitons dans cette situation de crise extrême, apporter notre pierre à la construction d'un budget raisonnable qui permette à notre population de respirer.

Ainsi nous affirmons qu'il est tout à fait possible (les techniciens de la finance pourront vous aider à comprendre les mécanismes) d'éviter d'avoir recours à l'impôt.

Pour cela évidemment des modifications budgétaires s'imposent, mais vous constaterez à leur énoncé que nous n'avons pas dénaturé l'idée première de ce budget.

Tout au plus entendons-nous proposer des réaménagements techniques :

1/ Proposition de réduire le budget d'investissement de 7 à 10 millions d'euros, non par suppression mais par décalage, afin de pouvoir réduire de 2 100 000 € le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Ce faisant et uniquement avec cette opération, il n'est nul besoin de puiser dans la poche du contribuable.

2/ Réduire de 800 000 € le montant provisionné des dépenses imprévues et affecter la somme aux activités de solidarité et de jeunesse qui en ont tant besoin.

3/ Demander aux partenaires du

Sygos de partager avec la ville l'augmentation des dépenses à hauteur de 50% soit 150 000 € et attribuer la somme aux activités de cultures et de promotion.

4/ Demander à la CAC, une compensation pour le retour de l'équipe ANRU dans le giron de la ville.

Nous le répétons avec force, quatre petites propositions qui ne remettent pas en cause votre budget. Mais permettraient à notre population de ne pas voir l'imposition calaisienne évoluer, et de bénéficier de services complémentaires.

A peu de frais la démonstration est faite que l'augmentation d'impôt est inutile et non avenue.

Si par hasard, mais nous ne croyons plus au Père Noël, vous acceptiez ces propositions, nous pourrions voter le budget, sans être en accord avec tout.

Si, comme d'habitude, vous balayez tout d'un revers de main, mon groupe ne votera pas votre budget car il ne sera pas sincère.

Vous porterez alors seule la responsabilité d'une imposition énorme et injustifiée pour la population calaisienne. »

Evidemment tout fut balayé d'un revers de main.

La délibération qui vint ensuite

devait répartir l'augmentation des impôts entre la taxe d'habitation et le foncier bâti.

Une fois encore la majorité montra avec quel mépris elle traite les Calaisiens, faisant porter l'essentiel de l'augmentation sur les familles en faisant passer le taux de taxe d'habitation de 25,27 % en 2008 à 27,42 % en 2009. Le taux du foncier bâti passant lui de 19,05 % en 2008 à

20,67% en 2009.

Ainsi donc, alors que l'occasion leur était donnée de répartir au moins équitablement l'augmentation des impôts, la droite et ses marionnettes ont décidé de servir les plus riches. Jacky Hémin devait déclarer : « ... alors que chacun sait que les entreprises représentent 50% de l'impôt foncier, vous décidez de les favoriser contre les familles. On prétendra qu'en période de crise il faut les aider, je répondrai que lorsqu'elles font des bénéfices jamais elles ne partagent avec les familles. »

Et voilà, non seulement ceux qui y ont cru n'ont pas vu venir le moindre emploi, mais aujourd'hui les voilà surimposés, et le pire reste à venir !

La semaine prochaine, la CAC.

Welcome... suite et fin

Dans ce dossier, d'autres déclarations « lumineuses » de Mme Bouchart n'auront pas échappé à nombre de Calaisiens, ainsi qu'à la presse locale. Cette fois il ne s'agit pas de dénoncer un film que l'on n'a pas vu, mais les migrants en affirmant, je cite : « *Les migrants sont bien habillés !!* » Evidemment sans préciser que la plupart des vêtements en leur possession ont été fournis par les bénévoles des associations. Cette affirmation de la part de Mme Bouchart a été

dénoncée par le collectif Csur. Autre affirmation, « *Les migrants mangent 4 fois par jour !!* » Heureusement que les repas ainsi pris ne coûtent pas aussi chers que les siens !! A 152 euros pour 2 repas, Mme le Maire (et son acolyte qui en profite bien, Demassieux) irrite quelque peu le personnel de leur cantine quand il apprend que c'est avec ses impôts locaux (et donc un peu par lui-même) que tout cela est payé. Un personnel d'autant plus agacé que la fréquentation de cette cantine est

régulière ! Allez, pour tenter de le reconforter, disons-nous que l'annonce de la TVA à 5,5% au lieu de 19,6% permettra probablement de faire baisser la note, pour ce qui est de l'augmentation de salaire, à notre avis il faudra attendre un peu !!!

Si vous aussi, vous êtes témoins de propos négatifs d'élus, n'hésitez pas à nous en informer.